



PLACEMENTS

Préparer sa retraite quand on est chef d'entreprise ou libéral

PAGE 22

- Les indépendants cotisent moins que les salariés, ils doivent donc mieux préparer leur fin d'activité.
- Les placements privilégiés par les travailleurs non salariés pour leurs vieux jours.

EXCLUSIF

Comment les chefs d'entreprise et les libéraux préparent leur retraite

La retraite est un enjeu de premier ordre pour les travailleurs non salariés. Leur pension brute moyenne s'élève à 1.180 € (tous régimes confondus), selon l'Insee, bien en dessous des 1.540 € pour l'ensemble des retraités. La raison ? Ils cotisent moins, c'est historiquement leur choix. Cela signifie qu'ils doivent se préparer bien plus que les autres. Alors que font-ils ? Qu'ont-ils mis en place ? Ce sont les questions qu'a posées OpinionWay dans un sondage pour Ampli Mutuelle que nous dévoilons en exclusivité. Trois cents personnes ont ainsi été interrogées sur leur retraite : chefs d'entreprise, travailleurs libéraux ou indépendants.

« Tous savent qu'ils doivent s'en préoccuper plus rapidement que

les salariés, remarque Olivier Sanson, directeur général d'Ampli Mutuelle. Mais le niveau de préparation n'est globalement pas très élevé et aucun ne considère qu'il connaît parfaitement le sujet ni qu'il a mis en place la stratégie optimale. »

30 % des chefs d'entreprise, 41 % des travailleurs libéraux et 44 % des indépendants se disent en effet mal informés. Beaucoup n'ont même pas commencé à préparer leur retraite : 38 % des chefs d'entreprise, 31 % des libéraux et la moitié des indépendants. Certes, cela ne représente pas la majorité, mais ces chiffres ont de quoi interpeller : un manque de préparation cumulé à des cotisations faibles se traduira par des revenus réduits à peau de chagrin.

L'ASSURANCE-VIE GRANDE STAR

Parmi ceux qui ont pris des dispositions, ils sont nombreux à avoir choisi l'assurance-vie pour mettre de l'argent de côté. C'est le mode d'épargne privilégié par les chefs d'entreprise (56 %) et les libéraux (66 %). L'assurance-vie est une enveloppe fiscale, avec un abattement intéressant sur les plus-values (4.600 € après huit ans). Elle offre un support sécurisé (le fonds en euros) et des supports à risque investis sur les marchés (fonds en actions, obligataires, etc.). Sa particularité est de laisser accès au capital à tout moment ; les épargnants peuvent ainsi retirer de l'argent quand bon leur

semble.
Le plan d'épargne retraite (PER), pourtant conçu pour préparer ses vieux jours, n'arrive qu'en deuxième position chez les chefs d'entreprise (49 %) et en troisième position chez les libéraux (63 %). Il bénéficie d'un grand avantage fiscal en entrée avec une déductibilité des versements (jusqu'à 87.135 € pour les travailleurs indépendants). L'inconvénient est qu'il sera imposé en sortie, mais le taux est souvent moindre à la retraite. L'impossibilité de retirer les fonds jusqu'au pot de départ, sauf quelques exceptions (dont l'achat de la résidence principale), dissuade cependant nombre d'épargnants. « L'assurance-vie est connue de longue date des Français, relate Olivier Sanson. Même si elle sert souvent à la succession, c'est aussi une enveloppe qui est ouverte pour commencer à mettre de l'argent de côté, parfois depuis très longtemps, alors que le PER n'a que quelques années. Il y avait certes le Perp [plan d'épargne retraite populaire] auparavant, qu'il a remplacé, mais il était moins souple. Même aujourd'hui, le PER est moins flexi-

ble que l'assurance-vie. Puis, c'est un produit qu'il faut comprendre, car il n'est pas évident à prendre en main, et il n'est vraiment intéressant que pour les personnes qui paient effectivement l'impôt sur le revenu. »

LA SÉCURITÉ PRIVILÉGIÉE

Les libéraux et les indépendants lui préfèrent même les livrets, qu'ils placent en deuxième position des outils privilégiés pour préparer leur retraite. Simple et avec des capitaux rapidement disponibles, le plus célèbre d'entre eux – le livret A –, est aussi le placement préféré des Français dans leur globalité, avec pas moins de 58 millions de souscripteurs. C'est aussi le favori des indépendants qui ont ensuite recours au PER puis à l'assurance-vie. Les chefs d'entreprise se distinguent ensuite, car leur troisième outil préféré pour préparer leur retraite est l'immobilier (43 %), qu'il s'agisse de l'investissement locatif ou de la pierre-papier.

Il ressort encore de l'étude que « la sécurité financière ou la stabilité constitue la raison principale d'avoir choisi un outil pour préparer

sa retraite ». Elle est même citée en première position chez les libéraux (21 %), en deuxième position chez les indépendants et en troisième ex aequo chez les chefs d'entreprise.

Un facteur qui explique certainement pourquoi les titres cotés sont assez peu cités pour l'objectif de la retraite : c'est un des derniers placements privilégiés parmi toutes les catégories de travailleurs non salariés (25 % des chefs d'entreprise ; 34 % des libéraux et 21 % des indépendants), alors qu'ils se prêtent pourtant à l'investissement de très long terme.

— RÉMY DEMICHELIS

« Tous savent qu'ils doivent s'en préoccuper. [...] Mais le niveau de préparation n'est globalement pas très élevé »

Olivier Sanson, directeur général d'Ampli Mutuelle

